

CORRIGE TYPE TRAVAUX DIRIGES : DIMENSION SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Université Nationale des Sciences,
Technologies, Ingénierie et Mathématiques d'Abomey



Novembre 2023

CORRIGE TYPE DE TRAVAUX DIRIGES : DIMENSION SOCIALE DE L'ENTREPRISE

1 – Le temps réglementaire requis pour un(e) employé (e) dans une unité de production selon la Législation du Travail au Bénin est de 8 heures de façon journalière et 40 heures, pour ce qui est hebdomadaire ...

2- la réglementation du temps de travail génère pour l'employé(e), entre autres choses, trois avantages à savoir :

- assure une bonne gestion de la santé du personnel au travail,
- favorise une meilleure prestation du personnel une fois au travail,
- permet une bonne gestion des heures supplémentaires exécutées par le personnel.

3- l'intérêt pour une entreprise de se préoccuper de la santé de son personnel au travail est :

- d'avoir un personnel en bonne santé et disponible au travail,
- éviter des cas d'accident au travail devant conduire à des invalidités
- éviter l'instabilité du personnel qui engendre des coûts de recrutement et de formation.

4- l'avantage que tirent les travailleurs d'avoir des délégués du personnel ou des syndicats :

- le premier c'est qu'ils ont ainsi des interlocuteurs, qui sont leurs représentants pour leurs diverses doléances auprès de leur employeur,
- le second, c'est de pouvoir aussi prendre part à des échanges avec l'employeur sur les conditions optimales pour une meilleure prestation de l'unité de production pour sa survie au sein de sa branche d'activités économiques.

5 – Indiquons les divers types de départ de l'entreprise :

- le départ lié à une démission d'un poste au sein de l'entreprise ou d'une unité de production de biens et services,
- le départ sous forme de renvoi, suite à une faute commise (vol ou complicité ...),
- le départ dû aux difficultés économiques de l'entreprise,
- le départ au terme du contrat de travail (CDD),
- le départ au terme d'une carrière (la retraite).

6 – énumérons trois motifs de départ de l'entreprise :

- commission d'une infraction (vol par un(e) employé(e) de l'entreprise,
- crise économique de l'entreprise pour insuffisance de paiement de salaire,
- fin d'un contrat de travail dans une entreprise.

7- Le départ le plus souhaité par la plupart des employés qui disposent d'une carrière est la retraite.

8 – l'existence des délégués du personnel ou des syndicats des travailleurs dans un pays est assumée et encadrée par la Législation du Travail.

9 – l'avantage phare accordé à la femme au lendemain des diverses révolutions des travailleurs est le congé payé de maternité, la protection et la défense contre diverses discriminations liées à son sexe féminin.